



بمساندة مصلحة التعاون و النشاط الثقافي بالجزائر

Institut de Recherche sur  
le Maghreb Contemporain



بمساندة

## Colloque international

### La question du religieux dans les pays arabes et musulmans

Mercredi 07 et jeudi 08 novembre 2016 au siège du CRASC

Les crises et conflits qui agitent aujourd'hui bon nombre de pays arabes et musulmans, leur violence, leurs autres formes d'expression, forcent et relancent le débat sur la question du religieux, son statut ainsi que les fonctions qu'on entend lui assigner dans les processus de « changement » projetés aux plans social, politique et institutionnel.

Quel sens donner en effet dans le contexte de ce qui convenu d'appeler, de manière paradoxale, « le printemps arabe », à l'émergence et à la part prise par des groupes et différents acteurs radicaux se réclamant de l'Islam ? Quelle est la pertinence des discours religieux qui sous-tendent leur action tout à la fois dans sa dimension « légitimante » que comme projet social et politique alternatif ? Quels en sont les sources et les fondements doctrinaux ? Existe-t-il un « contre discours » religieux en l'espèce ?

Pour autant, cette problématique ne saurait être circonscrite ou réduite à la situation actuelle, des pays arabes et musulmans traversés par ces crises.

Le débat sur le statut du religieux dans la pensée islamique est aussi ancien que pluriel comme l'atteste l'imposante littérature qui lui est consacrée. (Arkoun, Ghalioun, Hamid Abu Zaid, Azmeh, Djait, Filali Ansary, etc.)

En revanche, ce débat ne se posait pas de manière pressante et frontale et ne participait pas de manière directe et immédiate d'enjeux liés à la prise du pouvoir politique et à ses modalités concrètes d'exercice comme c'est le cas aujourd'hui dans le cadre de l'Etat –

Nation à l'épreuve des changements profonds que connaît le monde aujourd'hui et aux idées nouvelles qu'ils véhiculent.

Il ne s'agit cependant pas de remonter jusqu'aux confrontations qui ont opposé tout au long de l'histoire du monde musulmans philosophes, théologiens et *fouqaha* à propos des rapports entre raison et foi qui préfiguraient, toutes proportions gardées, les questions plus actuelles des rapports entre le politique et le religieux.

Ces confrontations ne sont, du reste, pas propre au monde musulman et ne revêtent plus aujourd'hui qu'une vertu explicative.

Aussi, conviendrait-il pour la pertinence des débats d'observer que la question du religieux dans la pensée islamique a été confrontée historiquement à trois facteurs externes qui ont fortement altéré sa relative et fragile homogénéité :

- Le fait colonial
- L'abolition califat
- L'avènement de l'Etat de droit.

### **1- Le fait colonial**

A partir du XIX siècle, la colonisation, y compris sous sa forme tutélaire de protectorat, va introduire à des degrés divers selon les pays une nouvelle rationalité juridique fondée sur la droit positif (discriminatoire par certains de ses aspects) produit par les institutions de l'Etat. Une nouvelle conscience juridique se forge autour de la séparation droit positif/ droit d'essence religieuse à l'exception du statut personnel. On assiste ainsi aux prémises d'une sécularisation du système juridique et même à une demande de « **Laïcité** » à l'exemple de l'association des « **Ulémas** en Algérie ».

### **2- L'abolition du Califat ottoman:**

A partir des années 1920 et l'avènement d'un pouvoir politique d'essence nouvelle : l'Etat-Nation personne abstraite mais non moins sujet de droit voit le jour pour la première fois dans le monde musulman .Il se définit théoriquement par ses éléments constitutifs : la souveraineté, le territoire, le peuple. Dans cette figure le religieux cesse d'être le système (mais y est seulement inscrit.) en même temps qu'il se « re-territorialise ».

Ces deux moments méritent de faire l'objet d'un axe historique pour mettre en évidence les réponses du discours religieux et/ou ses adaptations notamment celui des réformistes.

- 3- Enfin, l'avènement de l'Etat de droit sous l'effet de la mondialisation va interpeller le monde musulman sur les questions aussi brûlantes que généralement partagées liées aux :

- Fondement du pouvoir et au principe de la représentation politique fondée sur l'idée majoritaire et le pluralisme.
- La citoyenneté abstraite fondée sur l'égalité sans discrimination de sexe de race ou de religion.
- La liberté du culte et de pluralisme religieux.
- Le statut institutionnel du religieux.
- Les droits de l'homme.
- Les droits des minorités notamment religieuses.

Autant de questions qui renvoient à la nécessaire et incontournable délimitation entre ce qui relève de la sphère politique de ce qui ressort de la sphère privée.

A ces questions, le discours religieux n'apporte que des réponses évasives ou alors, dans son expression la plus radicale, se confine dans une posture de rejet et de disqualification de ces principes au nom de l'immanence de la loi islamique et son caractère « immuable et absolu ».

Sans doute faudrait-il faire comprendre aussi pourquoi dans la pensée islamique dominante, politique et religion sont censées être indissociables ? Comment la construction de ce postulat a-t-elle été élaborée ? Par quels courants de pensée ? Sur quels fondements ?

Au moment où le constitutionnalisme, l'Etat de droit, la citoyenneté, le système représentatif semblent acquérir aujourd'hui droit de cité dans le champ institutionnel et normatif, le discours religieux en dépit de sa constance et son opiniâtreté peut-il encore constituer un obstacle dirimant au changement ou au contraire est-il arrivé aux limites de son élasticité ?

L'ensemble de ces questions conduisent aussi à s'interroger sur l'Etat et la société arabes et leur prédisposition ou non à se séculariser et par conséquent à s'émanciper de ces discours, de ces représentations et sous la conduite de quelles élites ?

A ce sujet il n'est pas sans intérêt pour ce qui est du cas de l'Algérie de se demander comment s'est opéré le glissement d'un Islam des élites vers un Islam de masse ?

La richesse du thème et son interdisciplinarité ne manqueront pas de susciter bien des questionnements notamment pour expliquer comment dans l'espace islamique on ait tenu jusque là pour fait religieux une histoire politique.

C'est dire que l'examen des rapports entre politique et religion dans l'espace islamique demeure une préoccupation centrale et une piste féconde pour poser la problématique de la sécularisation.